PROVENCE-ALPES-
CÔTE-D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R93-2022-044

PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2022

Sommaire

Agence régionale de santé PACA /

R93-2022-04-04-00001 - 04.04.22 CCAR U ARRETE COMPOSITION (4 pages) Page 5

R93-2022-02-18-00030 - 05 CHICAS GAP-SISTERON - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 10

R93-2022-02-18-00031 - 06 CH DE CANNES - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 14

R93-2022-02-18-00032 - 06 CH DE GRASSE - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 18

R93-2022-02-18-00033 - 13 AP-HM - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 22

R93-2022-02-18-00023 - 13 CH D'AUBAGNE - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 26

R93-2022-02-18-00024 - 13 CH DE LA CIOTAT - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 30

R93-2022-02-18-00025 - 13 CH DE MONTOLIVET - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 34

R93-2022-02-18-00026 - 13 CH DU PAYS D AIX PERTUIS - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 38

R93-2022-02-18-00027 - 13 HOPITAL SAINT JOSPEH - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (4 pages) Page 42

R93-2022-02-18-00028 - 13 INSTITUT PAOLI CALMETTES - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 47
R93-2022-04-07-00002 - 2021-R013 SSIAD CADENET (3 pages) Page 51
R93-2022-03-30-00001 - 2022-03-30-ARS-PACA-GHT-06-CC-AVENANT-5??DECISION N° 2022GHT04-033 PORTANT APPROBATION DE L AVENANT N° 5 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ??DES ALPES MARITIMES?? (10 pages) Page 55
R93-2022-03-31-00004 - 2022-03-31-ARS-PACA-DOS-ARRETE-MODIFICATION-1??ARRETE 2022PERTIENCE03-030 PORTANT MODIFICATION DE L'INSTANCE REGIONALE D'AMELIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR (4 pages) Page 66
R93-2022-02-18-00029 - 84 HAD AVIGNON ET SA REGION - ARRETE du 18 Février 2022 fixant le montant de la garantie de financement HAD et les montants complémentaires à verser au titre des soins de la période Janvier-Décembre 2021 (3 pages) Page 71

Direction interrégionale des services pénitentiaires Paca Corse /

R93-2022-04-05-00007 - Arrêté portant subdélégation de signature financière DISP siège et utilisateurs CHORUS formulaire (5 pages) Page 75

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA /

R93-2022-04-05-00002 - Arrêté portant autorisation d'exploiter de M. Julien BLANC 83660 CARNOULES (2 pages) Page 81
R93-2022-04-05-00005 - Arrêté portant composition du Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de ORANGE (3 pages) Page 84
R93-2022-04-05-00004 - Arrêté portant composition du Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de SAINT RÉMY DE PROVENCE (3 pages) Page 88
R93-2022-04-05-00003 - Arrêté portant retrait de l'autorisation implicite d'exploiter n° 0520200068 de M. Eric SCARLATTI (2 pages) Page 92

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - Provence-Alpes-Côte d Azur /

R93-2022-04-07-00001 - AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA RÉGION PACA POUR LE MANDAT 2022-2025?? (2 pages) Page 95

Direction régionale des affaires culturelles PACA /

R93-2022-02-15-00004 - Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de la chapelle??Saint-Maxime et de l ermitage attenant à RIEZ (Alpes-de-Haute-Provence) (3 pages) Page 98

R93-2022-02-04-00016 - Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l ancien hôtel Bristol à BEAULIEU-SUR-MER (Alpes-Maritimes) (3 pages) Page 102
R93-2022-02-28-00010 - Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de l immeuble « Beaucaire », ancienne carrière de la communauté juive, à L ISLE-SUR-LA-SORGUE (Vaucluse) (4 pages) Page 106
La région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur /
R93-2022-04-05-00006 - arrêté de subdélégation d'ordonnancement secondaire région PACA (3 pages) Page 111

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - Provence-Alpes-Côte d Azur

R93-2022-04-07-00001

AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA RÉGION PACA POUR LE MANDAT 2022-2025

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
De l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
Provence-Alpes-Côte d'Azur

AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION PACA POUR LE MANDAT 2022-2025

Article L. 23-112-5 du code du travail
Article R. 23-112-14 du code du travail

Considérant l'arrêté du 10 décembre 2021 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;

Considérant la publication, le 23 décembre dernier, de la composition de la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle, parue au Recueil des actes administratif sous le numéro R93-2021-12-21-00001

Considérant les désignations complémentaires effectuées, depuis lors, par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs auxquelles ont été attribués des sièges ;

La Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle (CPRI) de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur est composée des membres suivants :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Appartenance syndicale éventuelle
Salarié	PECORINI Jean-Michel	Manager Métier CASINO	CFE-CGC
Salarié	*Pas de désignation*		UNSA
Salarié	GERMAIN Géraldine	Assistante régionale	CFDT
Salarié	TESTA Francis	Employé	CFDT
Salarié	GRAULIERE Hervé	Monteur, lunetier, vendeur	FO
Salarié	VIRGA Laurence	Vendeuse	FO
Salarié	ANTOINE Philippe	Chargé de mission	CGT
Salarié	LOVICONI Mylène	Secrétaire	CGT
Salarié	JOUDELAT Anaïs	Responsable d'association	CGT
Salarié	*Pas de désignation*		CGT
Employeur	DENIS Laurent	Restaurateur	CPME

Employeur	GHETTI Michel	Chef d'entreprise	CPME
Employeur	MATHIS DELOBEL Nathalie	Biographe	CPME
Employeur	NAL Maurice	Gérant de société	CPME
Employeur	SIMONNET Yann	Chef d'entreprise	CPME

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Appartenance syndicale éventuelle
Employeur	LHERMINE Elisabeth	Dirigeant	MEDEF
Employeur	MORAND Yves	Dirigeant	MEDEF
Employeur	OLIVIER BARAL Corinne	Remorquage auto	U2P
Employeur	BERAUD Jacques-Olivier	Garage auto	U2P
Employeur	PERNOT Celia	Juriste	U2P

A compter de la présente publication, les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs peuvent être contestées dans un délai de quinze jours devant le tribunal d'instance du ressort territorial de la DREETS PACA.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs et est également mentionnée sur le site internet de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Fait à Marseille, le 7 avril 2022

Le Directeur Régional de l'économie,
l'emploi, du travail et des solidarités

Signé

Jean-Philippe BERLEMONT